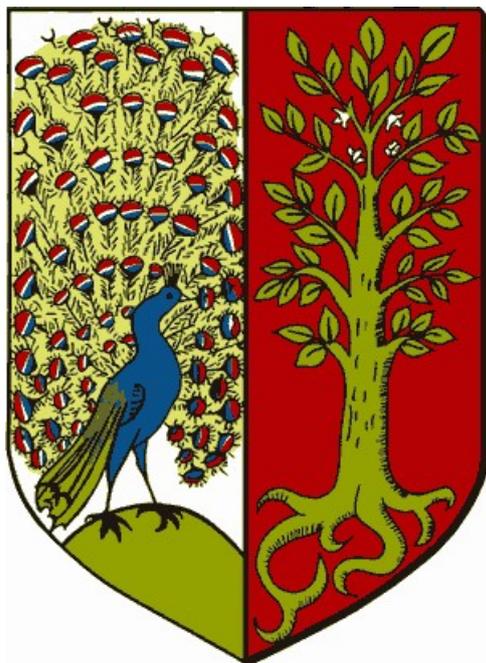


Rapport de gestion 2018



Commune de Faoug

Municipalité de la Commune de Faoug
RAPPORT DE GESTION 2018



Contenu

Séances et Préavis.....	2
Suivi des sujets traités dans le rapport 2017.....	2
Suivi des sujets traités lors des séances de Conseil communal.....	3
Commissions spéciales	3
Composition, dicastères et délégations	4
Séances	4
Pétitions.....	4
Utilisation des autorisations générales... ..	4
...de procéder à des aliénations d'immeubles... ..	4
...de plaider... ..	5
...dépenses extrabudgétaires sans préavis	5
Synthèses par municipal et dicastères	6
Quelques mots sur les délégations	6
Martine HERRMANN	7
Finances.....	7
Administration générale.....	7
STEP intercommunale Avenches-Faoug et interrégionale	7
David AEBISCHER démissionnaire au 31 août 2018.....	8
Social :.....	8
Règlement du personnel	8
CCLT :	9
ASIA :.....	9
Adrian KÜNDIG	10
Gestion du dicastère en général / activités récurrentes.....	10
Routes / Voirie.....	10
Eclairage public.....	10
Déchetterie	11
Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité	12
Cimetière.....	12
Site Internet	12
Forêt	13
Sabrina GIANNINI HEIM	15
Police des constructions	15
Introduction	15
Bureau technique communal (BT).....	15
Plateforme PermiZ	15
Collaboration des bureaux techniques	15
Conclusion.....	16
Urbanisme/aménagement du territoire.....	16
Concept énergétique.....	16
Bâtiments.....	17
Protection civile.....	17
Protection incendie	17
Port communal	17
Projets en cours.....	17
Christophe GUJER	18

Conseil Communal et Municipalité

Séances et Préavis

Le Conseil communal a tenu 5 séances au cours desquelles ont été présentés 8 préavis municipaux.

Décision du Conseil Communal	Numéro	Intitulé
02.05.18	01/2018	Adoption du plan de la zone réservée et de son règlement
19.06.18	02/2018	Comptes 2017
19.06.18	03/2018	Règlement du conseil communal de Faoug
28.08.18	04/2018	Construction d'un local de stockage attenant au bâtiment de la voirie
28.08.18	05/2018	Règlement du personnel
30.10.18	06/2018	Fusion du Groupement forestier Payerne-Avenches GPA et de la Corporation de la Basse-Broye CBB
30.10.18	07/2018	Arrêté d'imposition pour l'année 2019
11.12.18	08/2018	Budget 2019

Suivi des sujets traités dans le rapport 2017

Objet	Situation
Arrêt du train régional Morat-Payerne à Faoug (BLS)	L'horaire appliqué depuis la mi-décembre 2017 améliore considérablement la desserte vers Berne et Lausanne, au détriment des relations en direction de Fribourg et Neuchâtel. La Municipalité écrit à chaque mise en consultation du nouvel horaire pour demander une correction dans ce sens. Il est à relever que les mises en consultations sont publiées sur le web et que CHACUN peut faire des observations !
Etude sur la pression d'eau dans les hauts du village (Sur la Croix)	Le Plan Directeur de Distribution Des Eaux (PDDE) n'est toujours pas finalisé. Outre la pression dans les points les plus hauts du village, il donnera aussi les indications sur les travaux à entreprendre de manière générale, et les priorités. La gestion du réseau a été confiée depuis plusieurs mois au nouveau fontainier, respectivement l'entreprise Aidcom qui collabore avec l'entreprise Wamax à Avenches.

Suivi des sujets traités lors des séances de Conseil communal

Objet	Situation
Annonce des décès à l'affichage public	Contrairement à l'ancienne procédure, les décès ne sont plus systématiquement annoncés à la commune en priorité. Plusieurs jours peuvent s'écouler entre un décès et son annonce par le biais d'une plateforme informatique cantonale. Délai qui est encore plus long si la personne est décédée hors canton de Vaud.
Rachat éventuel de la Cure	Face au refus d'entrer en matière présenté à nos courriers par la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine la commune a choisi de s'adresser à M. Trolliet Daniel, Député, qui est chargé de soutenir notre demande directement auprès du Conseil d'Etat.

Commissions spéciales

Règlement du personnel communal : une commission de travail et une commission pour le préavis.

Règlement sur le parcage, stationnement sur la voie publique : n'a pas fonctionné cette année

Nouveau règlement du conseil communal

Fusion du Groupement Forestier Payerne-Avenches et de la Corporation de la Basse-Broye

Révision du PGA

Municipalité

Composition, dicastères et délégations

Nom	Fonction, dicastère	délégation
Martine Herrmann	Syndique finances, administration générale, aménagement du territoire, relations publiques	<ul style="list-style-type: none">• COREB• CCSPA (Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux)• HZP• Paroisses – affaires ecclésiastiques• STEP – membre du comité
Christophe Gujer	police, eau, épuration, domaines, transports publics	<ul style="list-style-type: none">• ASIA• Déchets carnés (CCSPA)• Commission des transports• STEP – membre du comité
Adrian Kündig	Vice-Syndic 2017-2018 forêts, routes, internet, parcs & cimetière, déchets	<ul style="list-style-type: none">• GPA (Groupement Forestier Payerne-Avenches) – responsable financier du comité de direction• STEP interrégionale – membre du CoPil
David Aebischer Jusqu'au 31 août 2018 Remplacé le 16.12.2018 par Julian Schürch	écoles, social, tourisme	<ul style="list-style-type: none">• ASIA – membre du comité de direction• CCLT – membre du comité, représentant de la municipalité• ARAS Broye• ABSMAD• ARAJ• Slow Up• STEP – membre du comité
Sabrina Giannini Heim	bâtiments, constructions, urbanisme, défense incendie, protection civile, affaires militaires, port.	<ul style="list-style-type: none">• SDIS• PC

Séances

40 séances ordinaires

5 séances de conseil communal

5 séances extraordinaires pour la révision du PGA et création de la zone réservée

Pétitions

Néant

Utilisation des autorisations générales...

...de procéder à des aliénations d'immeubles...

Ventes de parcelles :

Zone artisanale, une parcelle, pour un montant de CHF 178'920.-

...de plaider...

Mme Herrmann, syndique, ainsi que Mme Giannini-Heim, responsable des constructions, ont été entendues dans le cadre d'une opposition formulée à l'encontre du projet de construction Kramer, dans la zone artisanale (mis à l'enquête en 2017 déjà). Les opposants contestaient la validité du projet, mettant notamment en doute la manière de calculer les surfaces et les points de référence.

Dans son jugement, le Tribunal Cantonal a donné raison à la Commune.

...dépenses extrabudgétaires sans préavis

Les petits dépassements réputés de fonctionnement font l'objet de postes détaillés dans le préavis « Comptes 2018 ».

Ne sont expliqués ici que les montants pour des travaux indispensables et imprévus, plus conséquents

111.311	Modification de la téléphonie (All IP) à l'administration communale et remplacement de la machine à affranchir	4'800.-
160.314	Révision et mise en conformité des places de jeu	3'240.-
353.314	La tempête Eleanor de janvier a endommagé les oeils-de-boeuf du collège. L'entreprise est intervenue immédiatement et les fenêtres ont été remplacées dans les semaines suivantes.	8'117.-
	L'assurance a remboursé une grande partie de ces frais	-5'000.-
	En outre, suite à la scolarisation d'un enfant à mobilité réduite, nous avons aménagé 2 rampes sur les escaliers du collège	4'630.-
	Ajouter à cela une réparation de la chaudière pour	4'560.-
354.314	Des « petits tas de sciure » sous les bancs de l'Eglise ont interpellé la concierge. Une expertise a confirmé la présence de parasites.	
	Un traitement a été effectué par un menuisier	2'000.-
356.311	Remplacement du beamer de la Faoug'rmilière, qui a lâché en plein championnat de foot	6'300.-
470.314	Suite aux graffitis, il a fallu repeindre entièrement les cabines de la plage. L'assurance a couvert la totalité des frais	(18'400.-)
	Le décapage a révélé la nécessité de réparer et/ou remplacer un certain nombre d'éléments en bois) et traitement du toit	4'400.-

Synthèses par municipal et dicastères

Quelques mots sur les délégations

COREB	<p>La Communauté régionale de la Broye regroupe les associations régionales de l'ARBV (Association Région Broye Vully) et de l'Ascobroye (Association des communes de la Broye) ainsi que des membres privés. Elle est active pour l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux.</p> <p>La politique régionale, l'économie, la formation, la santé, les transports, les déchets et l'environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur pour le développement de la Broye intercantonale.</p> <p>La COREB a été fondée en 1988. Association intercantonale de droit privé, elle fut reconnue d'utilité publique par arrêtés des cantons de Vaud et de Fribourg.</p> <p>Deux assemblées générales par année (comptes et budget).</p> <p>Finances alimentées par les cotisations des communes (CHF 8.-/habitant)</p>
CCSPA	<p>Centre de Collecte de sous-produits animaux. Association intercommunale vaudoise, comité entièrement vaudois également. A construit le centre de Payerne où sont collectés les cadavres d'animaux vaudois et fribourgeois. Une entreprise spécialisée vide régulièrement la benne réfrigérée, dont le contenu est incinéré. Service facturé au kilo.</p> <p>Une assemblée annuelle, le CCSPA s'autofinance.</p>
HZP	<p>Ancienne dénomination – maintenant FOREMS, Formation-Rencontre-EMS</p> <p>Chargée à l'origine de la construction de l'Hôpital de Zone de Payerne, cette association était, jusqu'il y a peu, propriétaire du fonds où se trouve l'hôpital, ainsi que de l'EMS Les Cerisiers.</p> <p>Elle a pour but actuellement la construction d'un nouvel EMS à Payerne.</p> <p>Pas de financement par les communes.</p>
Paroisses	<p>Deux rencontres par année pour présentation des comptes et budgets. La quote-part des communes est calculée en fonction du nombre d'habitants de confession catholique / protestante.</p> <p>La Paroisse Catholique est propriétaire de ses bâtiments (cures et églises).</p>

Martine HERRMANN

Finances

Malgré une vente de terrain pour un montant de plus de CHF 170'000.-, l'exercice affiche la perte budgétée.

En cause, la correction de notre participation à la facture sociale et à tout ce qui touche à la péréquation. Nous en étions avertis dès le bouclage 2017, raison pour laquelle un montant de CHF 300'000.- avait été provisionné.

Suite à la vente de terrain, il n'est pas nécessaire de puiser l'intégralité de ce fonds !

Le rendement des impôts a diminué : pour certains contribuables, l'établissement des taxations définitives sont parfois longues, complexes et impactent nos rentrées fiscales. La population ayant légèrement augmenté, la valeur de notre point d'impôt par habitant a bien baissé par rapport à 2017 : ceci devrait influencer favorablement un retour du fonds de péréquation, mais il ne sera connu qu'en 2020...

En revanche, il faut savoir que 50% des revenus générés par les « Droits de mutation » et « Impôt s/les gains immobiliers » nous sera repris par le Canton, afin de financer une partie de la facture sociale !

D'autre part, bien que la mise en place de la Zone de Réserve ait gelé la plupart des terrains constructibles, notre bureau technique reste bien sollicité. La quasi totalité des prestations est refacturée mais il demeure toujours une part administrative à notre charge, notamment l'adhésion à la plateforme PermiZ.

Administration générale

Pas de changement au sein du personnel administratif : Mmes Veyre, Gaillet et Fornachon occupent respectivement les postes de boursière à 40%, secrétaire municipale à 40% et secrétaire communale à 60%.

La mise à jour et l'acquisition de compétences sont encouragées, ces dames suivent régulièrement des cours organisés à l'attention du personnel de la fonction publique ainsi qu'aux utilisateurs des outils spécifiques (logiciels pour les administrations).

STEP intercommunale Avenches-Faoug et interrégionale

Une étude, mandatée et financée par le canton, a établi que la réalisation d'une STEP intercommunale et intercantonale serait judicieuse. En effet, considérant d'une part que plusieurs petites STEP communales doivent être mises à niveau ces prochaines années, et d'autre part les frais de fonctionnement inhérents à ces petites structures, une STEP unique permettrait des économies d'échelle.

Un comité de pilotage (CoPil), nommé en début d'année 2019, se penchera sur le choix de l'emplacement de cette STEP. Dépendamment de sa situation et des volumes acheminés, elle pourrait atteindre une taille permettant le traitement des micro-polluants. Affaire à suivre.

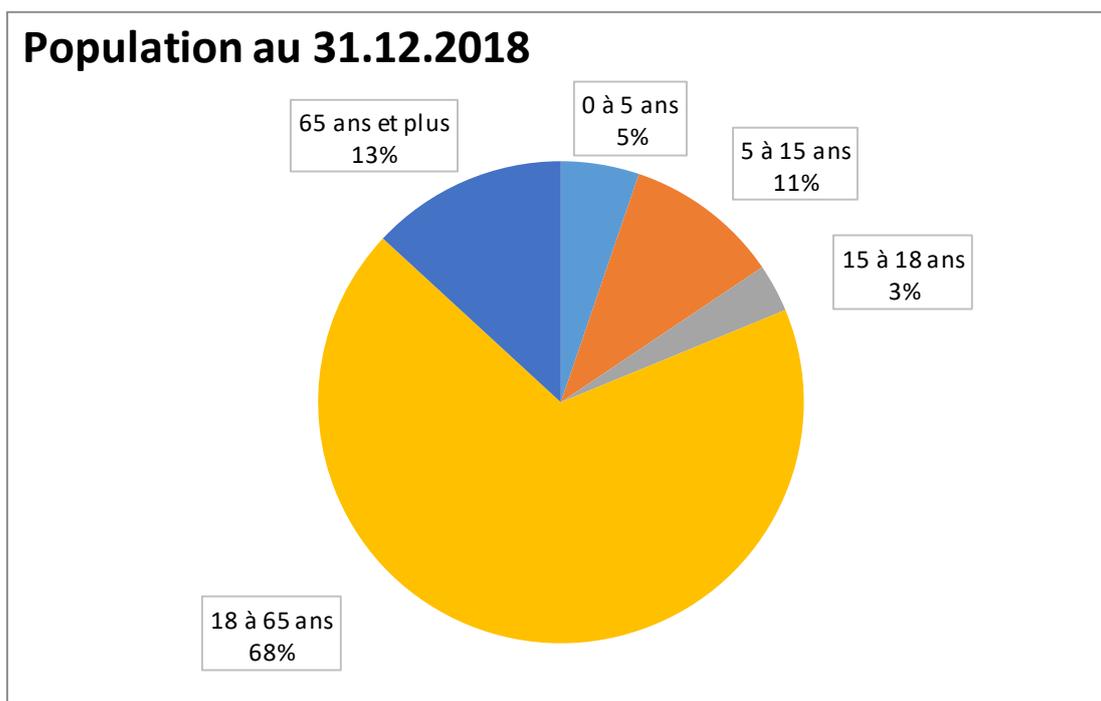
David AEBISCHER démissionnaire au 31 août 2018

En raison de sa charge professionnelle de travail et en prévision de la reprise de l'exploitation agricole familiale, David Aebischer a dû, à regret, renoncer à son mandat de municipal avant la fin de la législature.

Voici un résumé des 8 premiers mois de l'année 2018 :

Social :

- En avril, 26 personnes ont répondu présentes pour le dîner des 80 ans et plus. Le dîner, concocté par le Gourmet traiteur, est offert pour les habitants de 80 ans et plus. Ces derniers ont la possibilité d'inviter des amis ou la famille, les accompagnants sont payants. En 2018, deux octogénaires ont été fêtés.
- En août, le souper des nouveaux habitants comptait seulement 9 participants. La commune va remettre en question cette organisation.
- En décembre, 33 personnes ont participé à la choucroute organisée pour le Noël des Aînés.
- Le village a accueilli 102 nouveaux habitants mais a compté 107 départs dans le même laps de temps.
- 9 de nos jeunes ont atteint la majorité.
- Il y a eu 11 naissances et malheureusement 3 décès.



Règlement du personnel

L'élaboration du règlement du personnel, en collaboration avec la commission du conseil communal, a demandé 5 à 6 séances, avant de pouvoir soumettre le document au service juridique cantonal puis de présenter le préavis à l'ensemble du conseil communal. Ce règlement a été approuvé par la Cheffe du Département le 14 décembre 2018, date de son entrée en vigueur officielle.

CCLT :

- Cette année la CCLT a voulu lancer une nouveauté en organisant une journée « Portes Ouvertes » dédiées aux artisans et commerçants du village. Cette manifestation a rencontré un franc succès, mais il n'est pas prévu de l'organiser chaque année, peut-être tous les 5 ans.
- A fin mars, il y a eu la course aux œufs pour Pâques dans le quartier des Vouats. Un parcours a été délimité dans la forêt environnante, où les enfants pouvaient y trouver les œufs. Bonne participation.
- En avril, le Slow-Up a permis la mobilisation de plusieurs sociétés de Faoug. Comme chaque année, ce fut un succès.
- En juin, une belle soirée réunissait environ 150 personnes autour d'une grillade à la plage.
- La création d'une boîte à livres a suscité un vif intérêt de la part des plagistes. La CCLT a décidé de la transférer dans la cabine téléphonique durant l'hiver.
- Les fenêtres de l'Avent ont à nouveau rencontré un bon accueil auprès de la population.

ASIA :

- Les nouveaux bâtiments scolaires ont été inaugurés en août 2018. Il y a encore des points à régler avec l'entreprise de construction, suite à plusieurs défauts constatés.
- Coût par élève à charge des communes selon le budget : Fr. 4'035.71, soit une augmentation de Fr. 179.39 par élève par rapport à 2017.
- Il y a 96 élèves de Faoug dans le cercle scolaire d'Avenches et environs.
- Afin de limiter les coûts des transports scolaires, les élèves de Faoug vont à Avenches avec le train dès la rentrée scolaire du mois d'août 2018. Les parents avaient été informés au préalable et aucun incident n'est à relever depuis ce changement.
- Crèche et accueil para-scolaire : 10 enfants de Faoug sont reçus dans la structure du Petit Bonheur et 1 seul enfant est placé à la crèche Pinocchio.

Adrian KÜNDIG

Gestion du dicastère en général / activités récurrentes

Soucieux de se répéter chaque année, il est important de mentionner les points suivants :

Afin de maintenir un bon fonctionnement de l'infrastructure d'une commune, il y a beaucoup de tâches qui sont exécutées régulièrement par les employés communaux. Ces tâches sont souvent peu visibles, mais méritent une mention dans le rapport de gestion. Voici quelques tâches : (liste non exhaustive)

- La tournée des poubelles, se fait une fois par semaine. En haute saison (été) avec l'augmentation du tourisme et avec l'utilisation accrue de la plage, cela peut aller jusqu'à trois fois par semaine ;
- Les 3 adoucisseurs d'eau du collège, du bloc communal et de la Faoug'rmillère sont contrôlés une fois par semaine ;
- Le chauffage à bois est contrôlé 3 fois par semaine ;
- Durant l'hiver, le service hivernal se fait selon besoin (conditions météo). Evidemment, ces travaux sont souvent effectués tôt le matin, voire la nuit ;
- L'hiver est aussi la saison de l'entretien des machines et de l'infrastructure. Tout ce que les employés communaux peuvent réaliser eux-mêmes comme réparations, petits travaux, etc.
- À ne pas oublier la taille des arbres et des haies ;
- Au printemps il faut entretenir les bords de routes (y.c. la piste cyclable) et faucher les talus. Une partie est faite par nos employés communaux et une partie est sous-traitée à une entreprise privée ;
- Certaines routes demandent une réparation locale : soit une réparation des chambres et regards, effacer les ornières sur la route ou réparer les "nids de poule" dans les chemins en gravier ;
- Avec le printemps commence aussi la saison des gazons. Il faut régulièrement tailler le gazon à la gare, à la plage et au cimetière.

Routes / Voirie

Dans le domaine du service hivernal, la coopération avec François Cornaz a été définie par écrit.

Eclairage public

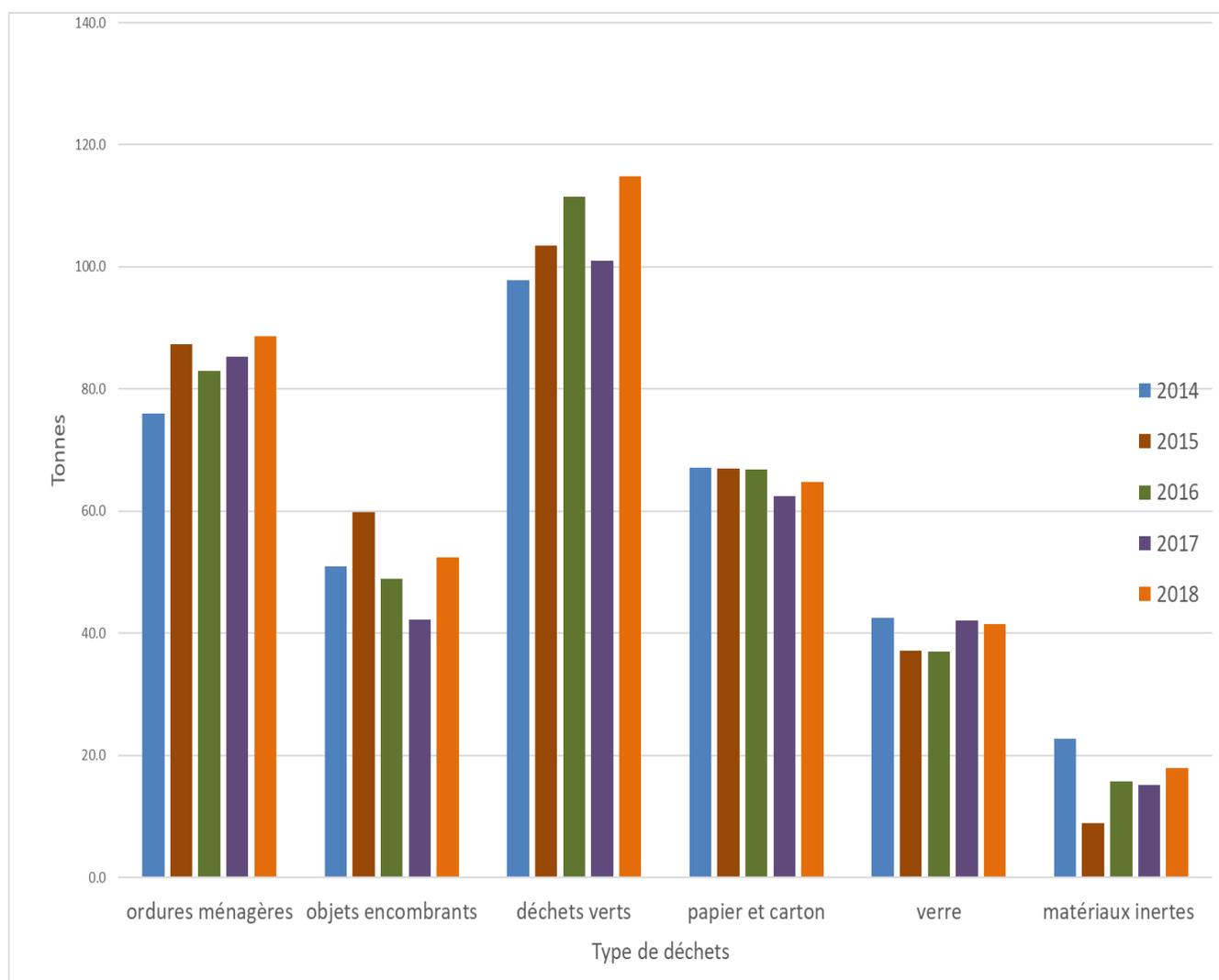
Suite à un accident arrivé à la Rte d'Avenches (hauteur Rte Neuve) qui a détruit deux candélabres, la Municipalité a décidé de remplacer le candélabre touché au Pralet par un modèle LED. Egalement des nouveaux candélabres en LED ont été posés au chemin de Près du Village. Ces candélabres permettent un régime d'abaissement :

- Début – 2200h (100%)
- 2200h - 2400h (50%)
- 2400h - 0600h (30%)
- 0600h - fin (100%)

Déchetterie

Statistiques :

	2016	2017	2018
Type de déchets	to	to	To
Ordures ménagères	82.96	85.36	88.60
Objets encombrants	48.85	42.21	52.47
Déchets verts	111.54	100.94	114.89
Branches propres	1.91	4.05	3.73
Papier et carton	66.84	62.38	64.81
Verre	37.03	43.30	41.46
Ferraille (et fer léger)	13.44	16.10	10.90
Fer-blanc, Alu	2.26	2.22	4.73
Matériaux inertes	15.72	15.18	17.98



Le tableau ci-dessus fait apparaître une augmentation en 2018 dans toutes les catégories de déchets. Ceci est principalement dû au fait que la population de Faoug a aussi augmenté, de 824 habitants en 2014 pour arriver à 901 habitants à fin 2018.

Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité

(Notice explicative établie à l'intention des communes vaudoises par la DGE en juin 2015)

Analyse des comptes 2018

Compte 451 : ordures ménagères et décharge (les revenus doivent être supérieurs au 70 % des charges :

Charges	Fr. 99'894.15	
Revenus	Fr. 96'292.04,	soit 96 % des charges

Le 2^{ème} alinéa de l'article 30a LGD demande aux communes de financer le 40 % au minimum des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets.

Charges	Fr. 99'894.15	
Revenu du compacteur	Fr. 40'873.45,	y compris élimination par nos employés pour un montant de Fr. 5'100.— en 2018, soit 41 % des charges

En conséquence, les revenus des taxes forfaitaires (taxe par habitant) ne devraient pas dépasser le 60 % :

Charges	Fr. 99'894.15	
Revenu taxe par habitant	Fr. 43'394.--,	soit 43 % des charges

La commune de Faoug respecte donc parfaitement la législation cantonale en vigueur.

Cimetière

Rien à signaler

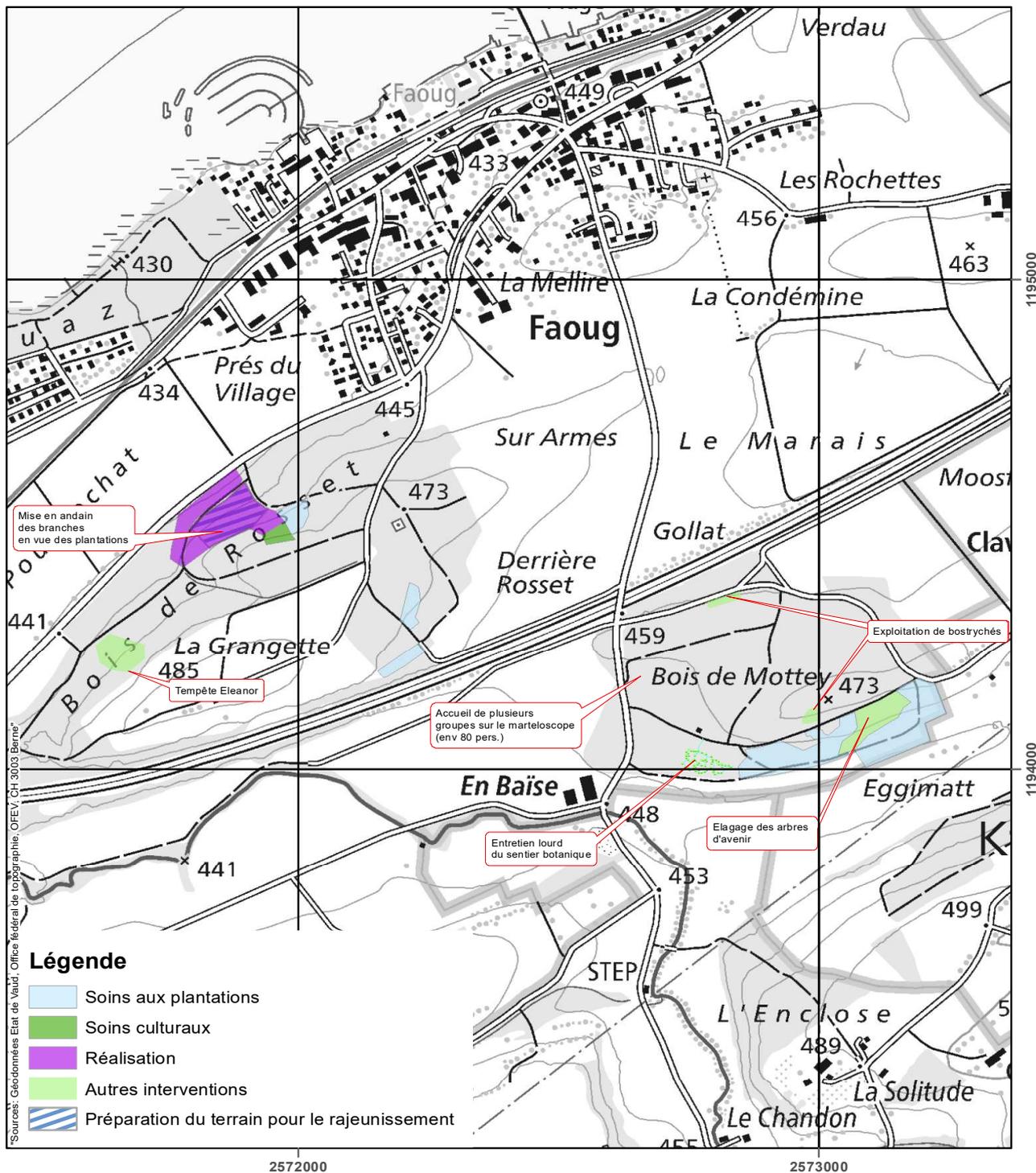
Site Internet

Rien à signaler

Forêt

Travaux forestier réalisés en 2018

Commune de Faoug



- Légende**
- Soins aux plantations
 - Soins culturaux
 - Réalisation
 - Autres interventions
 - Préparation du terrain pour le rajeunissement

Travaux forestiers réalisés en 2018

Echelle : 1:10'000

Suite à la tempête Eleanor du mois de janvier. Les chiffres sont les suivants : (pour tout le GPA)

Volume exploité :	Forêt publique :	m3	6'420
	Forêt privée sous convention :	m3	1'470
	Total :	m3	8'890

Un volume de 220 m3 a été exploité sur : la régie des hameaux, la commune de Corcelles-près-Payerne

Ce volume correspond environ au volume annuel exploité par le GPA.

Surface concernée : l'ensemble des forêts du GPA a été touché, plus spécialement les premiers massifs au bord du lac de Neuchâtel : Grandcour, Charmontel, bois de l'Allou, bois de l'Asse et Bois de Ville.

Des importants travaux de remise en état étaient nécessaires. Essentiellement la remise en état des layons forestiers et la préparation des surfaces pour les plantations.

Il est aussi à relever que l'exploitation de ces bois a pu être réalisée en trois mois grâce au personnel du GPA et la collaboration de six entreprises privées.

Durant 2018 le municipal responsable a assisté à des séances du groupement forestier Payerne-Avenches GPA comme suit :

- 9 séances du comité
- 2 assemblées générales
- 2 séances budgétaire/résultat des comptes
- 1 séance d'information sur la fusion avec la Corporation forestière de la basse Broye

La municipalité constate que l'élimination illégale des déchets dans les forêts reste un problème. Sans tenir une statistique, nous avons l'impression que les déchets verts et des bouteilles ont diminué. Par contre, on trouve plus de sac poubelles avec des déchets ménagers. Malgré une ouverture des sacs (au hasard) on ne trouve pas de traces des fraudeurs.

Sabrina GIANNINI HEIM

Police des constructions

Introduction

La collaboration avec François Wenker, architecte et urbaniste de l'Agence Wenker Architecture (AWA) pour effectuer des prestations liées aux procédures de demandes de permis de construire continue et a été structurée ainsi :

- mise en fonction du bureau technique communal ;
- gestion des dossiers et des procédures en matière de police des constructions par la plateforme informatique PermiZ ;
- collaboration avec les bureaux techniques d'Avenches, Cudrefin, et Vully-les-Lacs ;

Bureau technique communal (BT)

Composition : François Wenker (AWA), mandataire externe, Sabrina Giannini Heim (SGH), Municipale, Chantal Veyre (CV), secrétaire municipale.

Tâches : analyses des dossiers de construction, traitement des procédures administratives, inspections des chantiers et contrôles de conformité après travaux, permis d'utiliser et d'habiter.

Fonctionnement :

- réception des dossiers (CV)
- vérification de la documentation (CV, SGH),
- numérisation et introduction du dossier sur PermiZ (CV),
- analyse de conformité (AWA), séance de discussion (SGH, AWA),
- rapport final (AWA), si nécessaire séances avec les requérants (SGH, AWA),
- contrôle des chantiers et de fin des travaux (SGH, AWA),
- permis d'habiter/utiliser (CV)

La mise en place du BT et de son fonctionnement est le fruit de l'expérience de la collaboration avec le bureau AWA en 2017.

Plateforme PermiZ

La commune a conclu un contrat d'abonnement avec PermiZ : <https://permiz.ch>. Cette plateforme permet d'enregistrer les pièces des dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'avoir le suivi de toutes les actions en fonction de la procédure choisie (autorisation, permis de construire sans mise à l'enquête, permis de construire avec mise à l'enquête). Seul le BT peut renseigner la plateforme, la municipalité a un accès uniquement de lecture.

Au 31.12.2018, **51 dossiers** étaient renseignés y compris les dossiers encore en cours pour l'année 2017.

Collaboration des bureaux techniques

La collaboration avec les bureaux techniques d'Avenches, Cudrefin, et Vully-les-Lacs est effective et officielle. En 2018, 4 séances ont eu lieu avec la participation des responsables des BT, des Syndics et des Municipaux en charge des constructions.

Objets traités : harmonisation des autorisations et des règlements sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions, création d'une plaquette des autorisations de construire, introduction de la plateforme PermiZ, échanges en matière d'aménagement du territoire.

Actions : mise en circulation de la plaquette « Autorisations de construire – Types de procédures – aide au travail », création de cartes de contrôle pour les dossiers de constructions, activation de la plateforme Permiz, formalisation de la collaboration entre les BT (échange d'informations et remplacement lors d'absences).

Conclusion

Dossiers traités :

- 13 dossiers d'enquête
- 9 dossiers de permis de construire sans mise à l'enquête
- 7 autorisations municipales
- 19 permis de construire ont été délivrés
- 10 permis d'habiter ou d'utiliser délivrés

Oppositions :

- Les dossiers d'enquête n'ont pas suscité d'oppositions

Recours :

- 1 décision sur recours de la Cour de Droit Administratif et Public : la CDAP a confirmé la décision municipale de délivrer le permis de construire.
- Les dossiers de refus de permis de construire (art. 77 LATC) n'ont suscité aucun recours (cf. rapport de gestion 2017)

Urbanisme/aménagement du territoire

Zone réservée :

- Traitement des oppositions et séances de conciliation (janvier-mars 2018),
- Adoption par le Conseil communal (avril 2018),
- Approbation par le Canton et notification aux opposants (septembre 2018), confirmation de l'entrée en vigueur (novembre 2018).

Révision du PA (anciennement PGA) : la municipalité et le bureau AWA se sont rencontrés lors de 5 séances de travail. Plusieurs séances ont eu lieu entre la municipale en charge et AWA pour la coordination des travaux et la préparation du dossier pour l'étude préliminaire (actuellement en cours de consultation au Canton). Ce qui représente près de 120 heures.

Assemblée générale d'Espace Suisse (anciennement VLP-ASPAN) à La Chaux-de-Fond le 15 novembre, suivie d'une **formation** « Trop d'instruments, un danger pour l'urbanisme »

Formation CEP : PDCn suite à sa mise en vigueur et à la révision de la LATC

Concept énergétique

Participation à la formation « organisation interne » concernant la politique énergétique communale mise en place par la DGE (Direction générale de l'environnement) à Lausanne.

- **Atelier 1** : structure et organisation d'un concept énergétique dans une commune
- **Atelier 2** : étude de la législation sur l'énergie et mise en place d'une structure de soutien
- **Atelier 3** : présentation des différentes structures possibles (aspects légaux et organisationnels)
- **Atelier 4** : présentation des structures prévues par les communes et démarches de pérennisation du concept énergétique
- **Atelier 5** : témoignages et partage d'expérience

Bâtiments

- **Salle communale** : achat d'un nouveau beamer, 57 **locations**, dont 32 payantes, 12 pour les activités communales, 3 pour les écoles de Faoug et 15 par les sociétés locales ou associations. La Zumba vient 45 fois par année, le lundi soir, pour un forfait annuel de Fr. 4'500.--. Le montant total facturé pour les locations est de Fr. 12'600.--.
- **Ecole** : remplacement de deux fenêtres ovales dans la cage d'escalier partiellement indemnisé par l'assurance, fabrication et pose de deux rampes métalliques pour personnes à mobilité réduite, remplacement du compresseur à la chaufferie.
- **Eglise** : entretien annuel de l'orgue, traitement des bancs contre les vers du bois
- **Gare** : travaux sanitaires dans le bâtiment et les WC publics à l'occasion de la réparation du dommage des canalisations pris en charge par l'assurance et préparation d'un tuyau pour l'arrivée d'un futur chauffage dans les toilettes.
- **Autres bâtiments** : entretien courant, tous les appartements sont loués.

Protection civile

- Rapport du Bataillon de PC Broye-Vully : le 21 mars 2018 à Payerne : pas participé car même jour que l'assemblée du SDIS !
- ORPC : Assemblée générale de printemps, le 19 avril 2018 à Faoug
- ORPC : Assemblée générale d'automne, le 27 septembre à Hermenches

Le rapport d'activité 2018 sera connu seulement au courant du mois d'avril 2019.

Protection incendie

- SDIS Broye-Vully : 21.03.2018 Assemblée générale à Vully-les-Lacs
- SDIS Broye-Vully : 19.09.2018 Assemblée générale à Champtauroz
- SDIS Broye-Vully : 29.09.2018 inspection annuelle à Grandcour
- SDIS Broye-Vully : 03.11.2018 inauguration des nouveaux véhicules à Payerne
- ECA : 2 ½ journées d'infos et formation en protection incendie +
- ECA : 1 journée formation pilote pour les municipaux

Le rapport d'activité du SDIS sera publié au courant de mois d'avril 2019.

Port communal

- Réparation du feu rouge de position
- 2 Faucardages des algues à la suite des grandes chaleurs
- Peinture des cabines à la suite de graffitis, coûts pris en charge par l'assurance
- Entretien et traitement anti-mousse de la toiture des cabines
- Entretien de la boiserie des cabines par le menuisier
- Toutes les places au port communal ainsi que les places à terre « en Verdeau » sont louées

Projets en cours

- Création d'un "Atelier village" qui aura lieu le 16 mars 2019 sous la direction de l'association "Espace Suisse"
- Suivi du concept énergétique par la nomination d'une commission de travail

Christophe GUJER

Résumé des activités de l'année et temps consacré pour 2018 :

Date :	Concerne :	Temps :
01.02.2018	Séance pour le traitement des oppositions, plan de la zone de réserve	3.15
12.02.2018	Séance PGA	3
09.02.2018	Aquapro	7
01.03.2018	police Perbet information	1
06.03.2018	Step régionalisation 3	2.3
12.03.2018	Réception d'habitants, naturalisation 2 +2+1 personnes	2.3
14.03.2018	Aidcom	2
14.03.2018	Slow up, séance police	3
15.03.2018	Commission de gestion	2.3
19.03.2018	Eau, étude au stand de tir et Bula préparation des travaux	1
12.04.2018	Bula David pose armoire de commande	0.4
18.04.2018	Groupements forestiers, séance à Villars-le-Grand	2.5
23.04.2018	Parcomètre, mise en activité début de saison	.3
25.04.2018	Police, séance avec les représentants de l'ancien district d'Avenches à Salavaux	1.3
02.05.2018	Conseil communal	3
08.05.2018	Commission de gestion	1
14.05.2018	Séance PGA	5
22.05.2018	Vérification des comptes groupements forestier mur	3
23.05.2018	Groupements forestiers, assemblée à Payerne	3
05.06.2018	Bula Muriel, séance discussion pour emplacement armoire pompage	1
06.06.2018	Assemblée générale SAIDEF	6.3
09.06.2018	Sortie UCV	0
14.06.2018	Séance des communes du district à Ropraz	10
19.06.2018	Conseil communal	3
25.06.2018	Aidcom	2
26.06.2018	Séance PGA	2.3
27.06.2018	Régionalisation des Step, séance d'information	2
04.07.2018	Pompage	1
10.07.2018	Fuite d'eaux usées, pression sur la parcelle Jordi	.5
16.07.2018	Séance avec Buri, travaux sur parcelle Bula Muriel, armoire électrique	1
24.08.2018	Réception des nouveaux habitants	5
28.08.2018	Conseil communal	1.5
05.09.2018	Police, séance avec les représentants de l'ancien district Avenches	1.5
05.09.2019	PGA	4
21.09.2018	Eau potable,	1.75
03.10.2018	Régionalisation des Step	5
12.10.2018	Eaux usées, séance avec M. Jaquet	1.5
24.10.2018	Eau, discussion du PDDE au bureau NPPR	2.25
25.10.2018	Représentation de la commune au comptoir de Salavaux	1
30.10.2018	Récolte des sous au parcomètre	1
30.10.2018	Conseil communal	2
31.10.2018	ASIA, séance, représentation par délégation	3
09.11.2018	Faug pompage, sur parcelle Bula Muriel	1
13.11.2018	PGA	3.5
14.11.2018	Groupements forestiers, séance à Cudrefin	2.3
15.11.2018	ARBV et COREB, assemblée générale à Ménières	4.45

28.11.2018	Séance de pool de déshydratation des boues à Avenches	1.3
05.12.2018	Police, séance avec les représentants de l'ancien district d'Avenches	1
05.12.2018	Séance avec les agriculteurs pour la répartition des terres communales	4
04.12.2018	Séance avec les agriculteurs pour la répartition des terres communales	2
09.12.2018	Domaine, répartition des terres communales	1
11.12.2018	Conseil communal	3